

M^e Jacques Espié vise le "zéro papier" et veut que le département reste « précurseur »

Il se présente comme « le notaire le plus au nord de l'Isère ». M^e Jacques Espié, notaire à Pont-de-Chérury, a été élu président de la Chambre des notaires de l'Isère (basé à Seyssins) le 19 mai. Il succède ainsi à M^e David Ambrosiano, dont le mandat a été marqué « par des combats contre la loi Macron. Aujourd'hui, il nous faut vivre cet après-combat, consolider, dans la confraternité et la solidarité, et être constructif ».

Il se donne un mandat, deux ans, pour mettre l'accent sur le numérique dans la profession. Avec « mon équipe, que je connais bien », insiste-t-il.

Vers la dématérialisation

Après les combats donc, la modernité: « Notre objectif est de viser le "zéro papier". Et l'Isère est en avance et veut être pilote en la matière. » La visioconférence est en bonne voie de finalisation: « Tous les notaires vont y venir. Pour ma part, je suis déjà équipé. Elle permet d'avoir un rendez-vous préparatoire ou d'effectuer une signature chacun chez son notaire grâce à un réseau sécurisé. »

L'acte authentique électronique, lancé en 2008, est également un pas en avant apprécié des notaires. Chacun peut suivre la lecture de l'acte sur un écran individuel ou sur un grand écran. Le notaire peut apporter les dernières modifications en direct. Les annexes sont au format PDF. Puis chacun appose sa signature sur une tablette. « L'opération, plus rapide et moins fastidieuse qu'auparavant,

permet au notaire d'être plus à l'écoute de ses clients. » Les vertus d'authenticité de l'acte ne sont pas entachées, garantit M^e Espié.

« Le secret est l'essence même du notariat »

L'acte ainsi dématérialisé, on l'imagine, est un gain de place exponentiel pour les notaires. « Une vente représente 120 pages de dossier. Pour mon étude, je compte 6 à 8 mètres d'acte papier par an à archiver. »

Pour autant, une question se pose immédiatement: quid de la confidentialité, si tout se fait sur ordinateur, par un réseau? D'autant qu'une plateforme, Notaviz, destinée au grand public, est en cours de développement. « Le secret est l'essence même du notariat, la base de notre déontologie », rassure M^e Espié. Pour lui, la dématérialisation, « c'est ambitieux, mais la direction doit être prise. Et en Isère, on veut être précurseur ».

Mais que ceux qui préfèrent les actes "à l'ancienne" se rassurent, le changement « concerne une nouvelle catégorie de clients, une catégorie très connectée et parfois trop présente dans les études. C'est aussi une façon de répondre à leur demande. Ils sont dans l'immédiateté. S'ils peuvent consulter leur dossier en ligne et comprendre qu'un rendez-vous n'a pas été fixé simplement parce qu'il manque un papier, cela les rassure et nous dégage du temps. Pour tous les autres, ceux qui ne veulent rien changer... rien ne changera ».

Katia CAZOT



Depuis le 19 mai, M^e Jacques Espié a succédé à M^e David Ambrosiano à la tête de la Chambre des notaires de l'Isère. Il a été élu pour un mandat de deux ans. Photo Le DL/Christophe AGOSTINIS

Les missions du président

→ Le président de la Chambre des notaires se trouve plus personnellement chargé des relations publiques qui l'amènent à être en contact régulier avec les autorités judiciaires, les représentants des professions du droit et du chiffre, ainsi que des divers acteurs économiques locaux, les chambres consulaires et les administrations.

M^e Jacques Espié, notaire à Pont-de-Chérury, a obtenu sa maîtrise de droit en 1988 et a prêté serment en 1994, s'installant en Normandie. Il a rejoint Pont-de-Chérury en 2005. Il a été membre de la Chambre des notaires de l'Isère en qualité de syndic pour l'arrondissement de Vienne en 2014 et 2015.

Les 21 notaires qui composent la chambre en 2016-2017

→ Président : M^e Jacques Espié. Vice-président : M^e Philippe Wuthrich. Premier syndic : M^e Claude Petiot. Syndics : M^{es} Caroline Ginglinger-Poyard, Lydie Ouzilou-reymonet, Véronique Sauquet. Rapporteur : M^e Fabienne Charlet-Monot. Secrétaire : M^e Marie Krampac-Duverneuil. Trésorier : Stanislas Dufresne. Membres : M^{es} Alain Gastaldello, Yves Exertier, Nicole Chaize-Logerot, Charles Baud, Nicolas Blanchon, Hugues Bonnemains, Christophe Marchand, Caroline Bedel-Bonjean, Étienne Nallet, Delphine Bonnaud, Sylvia Brunet et Franck Malatray.

L'INFO EN +

LE NOTARIAT ISÉROIS

■ 188 notaires (5 n'ont pas encore prêté serment) dont 88 femmes ; 90 études ; 880 collaborateurs ; âge moyen : 48 ans ; 82 806 actes en 2015.

■ 64 % des notaires sont localisés dans le Sud-Isère, dans l'arrondissement de Grenoble. Plus au nord, les arrondissements de Bourgoin-Jallieu et Vienne réunissent 36 % des notaires.

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ NOTARIALE

■ Immobilier, vente construction, baux : 50,1 %.
■ Actes liés au crédit : 10 %.
■ Négociation immobilière : 2,7 %.
■ Droit de l'entreprise, conseil, expertise, conseil patrimonial : 5,3 %.